

Syndicat UNSA des Attachés et de l'Encadrement Supérieur D'Administrations Parisiennes

Assemblée générale du 15 janvier 2020

18/12/2019

RAPPORT FINANCIER 2018-2019

1^{er} décembre 2018 – 30 novembre 2019

Les chiffres de l'exercice précédent du 1^{er} décembre 2017 au 30 novembre 2018 figurent en italique

Recettes	2018	2019
Cotisations adhérents	11 110,00 €	9 944,00 €
Remboursement frais bancaires	0,67 €	0,00 €
Remboursement GMF	24,88 €	56,88 €
Remboursement divers		106,65 €
Subventions Union Départementale UNSA		848,96 €
Intérêts Livret A	185,20 €	186,62 €
TOTAL	11 320,75 €	11 143,11 €
Dépenses	2018	2019
Équipement mobilier :	227,99 €	1 227,95 €
Fournitures de bureau :	83,62 €	270,36 €
Consommables informatiques :	141,27 €	399,98 €
Affranchissement :	25,50 €	120,00 €
Matériel Informatique :	59,99 €	448,98 €
Site internet, téléphonie, logiciels :	1 280,00 €	935,57 €
Abonnements, documentation :	2 022,63 €	1 500,99 €
Frais bancaires, carte bleue, assurance moyens de paiement :	190,40 €	161,40 €
Assurance GMF « protection juridique » pour les adhérents :	462,15 €	445,56 €
Frais de réception (pots, départs en retraite) :	862,16 €	1 138,66 €
Cotisation Fédération UNSA Nationale :	3 144,53 €	2 286,50 €
Élections	0,00 €	1 243,80 €
TOTAL	8 500,23 €	10 179,75 €

L'exercice budgétaire compris entre le 1^{er} décembre 2018 et le 30 novembre 2019 présente un **solde positif de 963,36 €**. Nous n'avons pas eu à faire appel aux fonds de réserves déposés sur notre livret A.

Les frais engendrés par la campagne électorale n'ayant pas été ventilés entre les différentes composantes de l'Union Locale qu'en 2019 ils apparaissent dans cet exercice.

L'année 2019 n'a donné lieu à aucun contentieux.

En recettes :

Le montant de la cotisation reste inchangé depuis 2006, soit 65 € pour les titulaires et non titulaires, 45 € pour les retraités et 30 € pour les stagiaires.

La base de l'adhésion est l'année civile. Quel que soit la date d'adhésion, il n'est pas pratiqué de prorata temporis sur les cotisations.

Pour la première fois nous avons bénéficié d'une subvention de l'Union Départementale UNSA en remboursement d'une imprimante couleur et de ses consommables.

La Ville prend en charge le salaire de nos permanents et les frais liés aux locaux du syndicat et au téléphone fixe. La Ville n'assure aucune prise en charge ou remboursement concernant les téléphones portables, les consommables, les frais d'affranchissement ou le mobilier.

En dépenses:

Notre plus gros poste de dépenses reste le versement des cotisations à l'UNSA Nationale que nous versons désormais sur les adhésions de l'année en cours.

Les abonnements ont été diminués.

Une réparation de mobilier et des achats de lampe de bureau ont été effectués

Nous restons à votre disposition pour toute question et tenons à votre disposition, au siège de notre syndicat, les relevés bancaires et les pièces justificatives.

Disponibilités financières

Au 30 novembre 2019 les disponibilités financières s'élevaient à 38 267,68 € ventilées comme suit:

- le compte courant Société Générale présentait un solde créditeur de 8 204,67 €.
- le Livret A Société Générale présentait un solde 30 000 €.
- la régie d'avance en espèces présentait un solde 63,01 €

Afin d'avoir une logique comptable par rapport aux adhésions le prochain exercice s'étalera sur 13 mois du 1^{er} décembre 2019 au 31 décembre 2020.

Nous restons à votre disposition pour toute question et tenons à votre disposition, au siège de notre syndicat, les relevés bancaires et les pièces justificatives.

Il n'est pas proposé d'augmenter la cotisation pour l'année 2020.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, les comptes que nous vous proposons d'approuver.

Noël Zeilingher, Trésorier
Patrick Legris, Trésorier adjoint